

La violence et l'oubli ?

La violence est encore trop souvent utilisée comme outil de discrédit de l'expression des attentes sociales. La ficelle est un peu grosse, mais n'a rien de nouveau. Qu'elle soit d'Etat, personne n'oubliera Malik Ousseki, ou d'entreprise, personne n'a oublié les nervis qui ont assassiné Pierre Overney, la violence sait choisir ses cibles.

Pourtant, lorsqu'elle s'exprime ouvertement, elle ressemble au chant du cygne avant de céder à la raison. Lorsque la direction de La Poste bouscule un usager à Carhaix, ou plus récemment à Moulins, une factrice, ce ne sont pas des dérapages individuels, mais l'impression tenace d'une entreprise ayant oublié sa finalité au point de confondre service à la personne et personne à abattre. Mais ne cédon pas à la mode chère à Didier Lombard, l'affaire est trop sérieuse. Sérieuse comme un séminaire managérial à Orange où l'on s'affublerait d'un béret vert. C'était en décembre dernier, et la devise du commando était « produire ou périr ». Même si le moment où l'information se diffuse n'est pas innocent, le pire serait de se résigner à toutes les formes de violences institutionnelles, même lorsqu'elles se griment du doux nom de « jeu de rôles ». C'est pourquoi, à un moment où le droit de manifester, de contester comme de revendiquer est trop souvent bafoué, il est nécessaire de le réaffirmer surtout lorsque ces atteintes servent de contre-feux aux régressions sociales.

C'est ce que nous avons dit ce jeudi 9 mai pour un service public doté de moyens matériels et humains à la hauteur de ses ambitions et des attentes de la population.

**Branche Poste****Perspective +**

Avec le projet Clé de la réussite, la CGT avait, à de multiples reprises, durant les CDSP de suivi fait part des difficultés des DS et des N-1. Nous avons remonté les ressentis terrain et avancé des propositions. Lors du lancement de ce nouveau projet, la CGT a, une nouvelle fois, interpellé les représentants de La Poste. Lors de la dernière rencontre, La Poste a présenté une version un peu plus étoffée du projet mais beaucoup de chantiers restent à ouvrir et cela est plus que regrettable. Force est de constater que si une partie de nos demandes a été entendue, sur Reconnaissance du métier de DS tant sur le plan salarial que en terme de carrière, nous sommes loin d'une vraie reconnaissance de la fonction et du développement de son autonomie. La CGT restera vigilante lors des prochaines CDSP et des mises en route des différents chantiers.

Négociateur pour les cadres

La Poste vient d'ouvrir une négociation portant sur « l'accompagnement et les conditions d'exercice de la fonction managériale pour les cadres à La Poste », rompant ainsi avec son discours de cantonner tout examen de la situation managériale à la seule concertation.

Pour la CGT, si la situation des cadres de La Poste justifie de répondre à leur malaise dans leur quotidien et surtout à leurs attentes, le calendrier interprofessionnel bute en premier lieu sur le MEDEF et son refus de prise en compte d'une démarche unitaire en faveur d'un accord interprofessionnel concernant la reconnaissance du statut cadre.

Pour la CGT, la conclusion d'un éventuel accord à La Poste ne saurait se traduire qu'en termes de déclinaison d'un accord national définissant des critères reconnus dans toutes les branches et entreprises.

Branche Télécoms**Orange : signature de l'accord salarial**

L'unité syndicale, initiée par la CGT, a permis de faire avancer la négociation sur les salaires à Orange afin d'obtenir, à la fois, un budget global de 3 % incluant les mesures collectives de 1,75 %, l'augmentation du budget des promotions pour les femmes, des mesures de revalorisation des premiers niveaux de salaire et le doublement du budget de correction des anomalies de carrière.

Bien que non signataire de l'accord ARCQ, la CGT a obtenu une enveloppe financière supplémentaire dont le budget était symbolique.

Au regard de ce que nous avons pu faire avancer et après consultation de ses adhérents, la CGT a décidé de signer l'accord salarial 2019. La signature de la CGT est exigeante, c'est pourquoi elle sera attentive à ce que cet accord soit suivi d'effets.

Trains et wagons sur les bons rails ?

Le concept de l'Agilité est de travailler en transverse et en collaboratif, en toute autonomie, dans un cycle court permettant une livraison rapide en prenant en compte les besoins des clients de bout en bout. Pour travailler sur des projets plus importants, Orange a créé l'Agilité coordonnée ou train Agile ou chaîne de valeurs ! Ces trains, avec des équipes nommées wagons, doivent permettre à plus de salariés de travailler plus en agilité.

Les trains peuvent être composés de plus de 100 personnes issues des directions du système d'information et du marketing. Cette nouvelle organisation aurait pour objectif de permettre aux salariés de s'investir sans surcharge de travail et de reconnaître chacun.e dans les nouveaux métiers qu'elle implique. La CGT sera particulièrement attentive aux revendications des personnels pour éviter tout déraillement !

FLASH CADRES



FLASH CADRES

Échos

La face cachée

Passer par la case chômage est une chose, y rester longtemps est beaucoup plus grave.

Selon l'INSEE, près d'un million de personnes cherchent du travail depuis un an au moins, soit 40 % des chômeurs en France métropolitaine et 3,4 % de la population active. Si vous avez travaillé une heure la semaine de l'enquête, vous n'êtes pas comptabilisé chômeur.

En revanche, Pôle Emploi inclut dans le chômage de longue durée les personnes qui ont exercé le mois précédent une activité réduite (contrats courts, temps partiel) mais poursuivent leur recherche d'emploi, ce qui élève les chiffres à 2,7 millions de demandeurs d'emploi en 2018. Quel que soit le mode de calcul, c'est bien d'être privé d'emploi pérenne et à temps plein qui pose question, tant individuellement que collectivement.

Retraites

Les cadres fustigés

La baisse programmée des pensions vise à généraliser les retraites par capitalisation comme complément de retraites et les cadres sont les premiers visés.

Pourtant, la crise financière a montré à quel point les retraites par capitalisation sont risquées et peuvent s'évaporer en cas de fluctuation ou d'effondrement boursier.

Pour assurer l'avenir de nos retraites par répartition, la CGT propose de nouvelles ressources avec la suppression des exonérations de cotisations des entreprises. Avec aussi l'assujettissement à cotisations sociales de l'ensemble de la rémunération (intéressement, participation, primes...) et la mise à contribution des revenus financiers des entreprises. Enfin la CGT propose de prendre en compte les années d'études et de formation dans le calcul des retraites.

Toujours moins

Aujourd'hui, certaines périodes de la vie, comme la maternité, les arrêts de travail pour maladie, le chômage ou l'invalidité sont prises en compte pour les droits à la retraite.

C'est à la fois juste et nécessaire dans un système de retraite par répartition solidaire, afin de compenser les accidents ou événements de la vie.

Or, le Haut-Commissaire à la réforme des retraites s'attaque à ces dispositifs en proposant un financement qui reposerait sur un fond de solidarité alimenté par des recettes fiscales ou par des transferts depuis d'autres branches de la sécurité sociale. Pour les personnes ayant connu ces situations, cette approche entraînerait des baisses de pensions conséquentes. Il est urgent de dissiper l'écran de fumée dressé par le gouvernement.

International

Pression sur La Havane

La CGT s'insurge contre la décision populiste et réactionnaire de l'administration américaine de faire appliquer le chapitre III de la Loi Helms-Burton de 1996 qui traite de la possibilité, pour les exilés cubains qui estiment avoir été expropriés de leurs terres par la révolution cubaine, d'intenter des actions en justice aux États-Unis contre toute entreprise étrangère qui s'y serait installée.

De nouvelles sanctions s'ajouteraient ainsi à celles déjà subies par les travailleurs et la population cubaine.

Rappelons qu'en novembre dernier les autorités de Cuba ont présenté, pour la vingt-septième année consécutive, une résolution exigeant la levée du blocus économique. Tous les États présents ont voté pour, à l'exception notable d'Israël et... des États-Unis.

Rejoignez l'Union Fédérale des Cadres CGT sur son site www.cgt-fapt.fr espace Cadres

Échos

Débattons

La perte de sens est-elle une fatalité pour les cadres supérieurs ?

Quelle cohérence entre valeurs affichées et pratiques réelles ? Quelles conséquences économiques, sociales et environnementales des orientations mises en œuvre au niveau des entreprises ? Quelles marges de manœuvre ? Comment faire valoir l'éthique professionnelle ? Quelles ambitions pour un rôle pleinement responsable et solidaire des cadres dirigeants ?

L'Institut de l'Entreprise Alternative vous invite à en débattre le 6 juin prochain de 19h à 21h30 à la Mutuelle Familiale, 52 Rue d'Hauteville Paris 10^e, métro Poissonnière.

Vous y retrouverez Michel Hervé, PDG du groupe éponyme, Antoine Deltour lanceur d'alerte et Sophie Binet Co-secrétaire générale de l'UGICT CGT.

Inscriptions sur le site : entreprisealternative.fr

Grand Débat

La modernité, c'est le progrès social !

À l'issue de son grand débat, le président de la République s'est exprimé pour faire savoir ce qu'il a retenu des exigences sociales martelées depuis des mois dans les mobilisations. Il a approfondi sa devise : « J'écoute mais je ne change rien », en une formule plus parlante : les plus modestes se partagent la misère et les plus fortunés restent épargnés. La CGT a fait le choix de privilégier les échanges avec le monde du travail par sa présence et son engagement dans les mouvements sociaux sous toutes ses formes. Cela lui a permis d'identifier 5 thèmes qui exigent des réponses urgentes et concrètes : le social, l'environnement, la fiscalité, la démocratie dans la cité comme dans l'entreprise et le quotidien au travail. Ces attentes sont au cœur du soutien de l'opinion aux différentes mobilisations de ces derniers mois.

On ne change rien

Dans la panique le Président de la République lançait un Grand Débat pour échapper aux revendications exprimées dans les ronds-points comme dans les entreprises. Mais les conclusions de ce Grand Débat exonèrent encore le patronat, les plus fortunés, les actionnaires du CAC40, de répondre aux fractures sociales et territoriales, et aux aspirations des populations dans leurs galères quotidiennes. En conclusion, quelques mesures fiscales qui évitent surtout de rétablir l'ISF...

Et pour les services publics ? Une supercherie !

Le summum de l'hypocrisie ? La retraite par points qui de fait obligera à partir après l'âge légal pour échapper à la décote ! Dans la suite des 1er et 9 mai, mobilisons-nous pour le pouvoir d'achat, l'emploi, des investissements sur tout le territoire et nos services publics !

Égalité

La plus criante des injustices

Que l'on prenne le salaire des hommes par rapport au salaire des femmes ou le salaire des femmes par rapport à celui des hommes, ces derniers ont toujours un salaire supérieur. A partir d'un calcul sur une base temps plein, les femmes perçoivent, en moyenne, un salaire inférieur de 18,5 % ou dit différemment les hommes touchent un salaire supérieur de 23 % car selon le sens du calcul le montant est différent mais l'écart reste anormal ! Suivant le niveau de qualifications, la différence peut être multipliée par 3 entre employé·e·s et cadres supérieur·e·s. Elle est encore plus flagrante lorsque que l'on regarde les salaires perçus (sans tenir compte du temps de travail). Temps partiels subis, maternité ou soupçon de possible maternité pèse sur les carrières et les salaires des femmes. Avec la CGT, éradiquons les inégalités salariales !